

DÉPARTEMENT

Du
RHÔNE**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 27
Présent(s) : 22
Votants : 25

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MILLERY**Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal du 21 octobre 2021**

Le 21 octobre 2021, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du 14 octobre 2021, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire :

Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, BUGNET Jean-Marc, ROTHEA Céline, LEVEQUE Guillaume, CHAPUS Josiane, JOUBERT Marie-Josèphe, CASTELLANO Michel, GERVAIS Annie, SOTTET Jean Dominique, BOULIEU Anne Marie, FAVETTA Evelyne, PUYJALINET Eric, GAUFRETEAU Philippe CANAL Roberto, DEVAUX Carole, BARRAULT Claire, THEVENARD Stéphane, LAZE Gaëlle, LE FLEM Céline, FOURNIER- MOTTET Benoit, DENIS Pascale, SOLARI Charles.

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés : Mme ROGNARD Evelyne donne pouvoir à M. CASTELLANO Michel, M. DELAFOSSE Loïc donne pouvoir à Mme GAUQUELIN Françoise, M. GILLE Martial donne pouvoir à M. BUGNET Jean-Marc.

Absent : M. GIRARDOT Clément, Mme BRET-VITTOZ Monique

Secrétaire : FAVETTA Evelyne

N°54-2021 – Rapport d'activités du SYSEG

Annexe n° 3a et 3b – Rapport d'activités 2020 et rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du SYSEG

Rapporteur : M. Guillaume LEVEQUE

M. LEVEQUE, en qualité de conseiller délégué auprès du Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors, présentera le rapport d'activité 2020 du SYSEG.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER le rapport d'activités 2020 du SYSEG**

Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits
Suivent au registre les signatures des membres

Présents

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Françoise GAUQUELIN



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 26/10/2021
Et publication 26/10/2021
Le Maire

Françoise GAUQUELIN

